



L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pont-à-Marcq, par convocation en date du sept avril deux mil vingt-trois, s'est réuni en salle du Conseil de la Mairie de Pont-à-Marcq, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain CLEMENT, Maire de Pont-à-Marcq.

La convocation a été affichée sur l'écran d'affichage numérique de la mairie le sept avril deux mil vingt-trois.

Présents : Sylvain CLEMENT, Fernand CLAISSE, Marie Gaëtane DANION, Jean Marie PERILLIAT, Albertina MEIRE, Olivier FRANCKE, Sylvain THULLIER, Pascale DEFFRENNES, Fabrice BLONDEL, Laurent DARRAS, Laurence DATH, Sophie DUGRAIN, Guillaume CARDON, Séverine FLAMENT, Audrey DEMAIN, Margaux LANGLANT, Philippe MATTON, Éric LAURENT, Laëtitia RENSKI, Frédéric BERNABLE.

Absent : Lucile TYRAN donne pouvoir à Eric LAURENT, Franck DENISE donne pouvoir à Sylvain THULLIER.

Soit : 21 présents et 2 absents avec pouvoir.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, il s'agit de Madame Albertina MEIRE.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

L'assemblée est informée que la séance est enregistrée pour simplifier la réalisation du PV.

D2023-04-13/05 Budget Primitif 2023

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 simplifiée en vigueur au 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération du 13 avril 2023 procédant à l'affectation du résultat de fonctionnement de clôture 2022 ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au vote du budget primitif 2023 ;

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif de l'exercice 2023 de la commune, qui s'équilibre comme suit :

<u>Budget communal</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de fonctionnement</u> :	3 894 774,04€	3 894 774,04€
<u>Section d'investissement</u> :	4 096 551,38€	4 096 551,38€
<u>Total du budget</u> :	7 991 325,42€	7 991 325,42€

Monsieur le Maire rappelle que ces montants incluent les restes à réaliser en report de l'exercice 2022, qui consistaient en des dépenses d'investissement pour un montant de 2 859 400,74€.

En conséquence, après examen et débat, les membres du Conseil Municipal décident :

- D'adopter le présent budget primitif 2023 de la commune (Annexe n°6).

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, votent le Budget Primitif.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait certifié conforme à l'original,

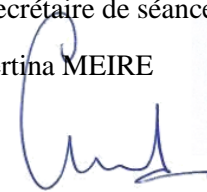
Fait à Pont-à-Marcq le 14/04/2023,

Le Maire,

Sylvain CLEMENT

La secrétaire de séance,

Albertina MEIRE





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE PONT A MARCQ (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590466500019

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de TEMPLEUVE-LA-PEVELE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	50
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	51
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	56
B11.2 - Liste des établissements publics créés	57
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	3 014

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 052,08

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 183,85
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 089,96
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 252,81
4 Encours de dette / population (2) (3)	1 086,12
5 DGF / population	49,77
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,87 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	117,02 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	114,94 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	99,65 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-8,61 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

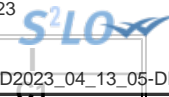
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 852 028,41	4 230 485,52	3 602 636,39	A1 3 981 093,50
Investissement	1 215 596,68	955 482,53	(3) 3 102 636,39	A2 2 842 522,24
Fonctionnement	2 636 431,73	3 275 002,99	(4) 500 000,00	A3 1 138 571,26

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 859 400,74	III + IV 0,00	B1	-2 859 400,74
Investissement	I 2 859 400,74	III 0,00	B2	-2 859 400,74
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 121 692,76
Investissement	A2 + B2	-16 878,50
Fonctionnement	A3 + B3	1 138 571,26

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 859 400,74
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	177 899,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 681 500,87
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 237 150,64	1 254 029,14
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 859 400,74	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 842 522,24
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 096 551,38	4 096 551,38
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 894 774,04	3 294 774,04
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 600 000,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 894 774,04	3 894 774,04
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		7 991 325,42	7 991 325,42

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 000,00	0,00	28 300,00	0,00	28 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	144 496,55	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 101 346,38	177 899,87	579 762,13	0,00	757 662,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 910 916,90	2 681 500,87	308 499,13	0,00	2 990 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 186 759,83	2 859 400,74	916 561,26	0,00	3 775 962,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	17 346,85	0,00	17 346,85
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 673,56	0,00	276 297,35	0,00	276 297,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		270 673,56	0,00	293 644,20	0,00	293 644,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 457 433,39	2 859 400,74	1 210 205,46	0,00	4 069 606,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 784,00		17 312,18	0,00	17 312,18
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 784,00		26 945,18	0,00	26 945,18

TOTAL	4 466 217,39	2 859 400,74	1 237 150,64	0,00	4 096 551,38
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 096 551,38
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 928,97	0,00	88 212,00	0,00	88 212,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	628 686,56	0,00	538 571,26	0,00	538 571,26
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
Total des recettes financières		742 615,53	0,00	630 583,26	0,00	630 583,26
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		950 132,28	0,00	910 078,00	0,00	910 078,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	404 664,72		317 005,96	0,00	317 005,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 784,00		17 312,18	0,00	17 312,18
Total des recettes d'ordre d'investissement		413 448,72		343 951,14	0,00	343 951,14

TOTAL	1 363 581,00	0,00	1 254 029,14	0,00	1 254 029,14
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 842 522,24
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 096 551,38
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	317 005,96
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 416 050,00	0,00	1 625 219,00	0,00	1 625 219,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 486 480,00	0,00	1 601 000,00	0,00	1 601 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	322 116,95	0,00	295 740,16	0,00	295 740,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 224 646,95	0,00	3 521 959,16	0,00	3 521 959,16
66	Charges financières	43 234,72	0,00	38 160,93	0,00	38 160,93
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 014,99	0,00	2 014,99
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 269 881,67	0,00	3 568 135,08	0,00	3 568 135,08

023	Virement à la section d'investissement (4)	404 664,72		317 005,96	0,00	317 005,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		404 664,72		326 638,96	0,00	326 638,96

TOTAL	3 674 546,39	0,00	3 894 774,04	0,00	3 894 774,04
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 894 774,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 100,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 300,00	0,00	146 840,00	0,00	146 840,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 268 951,04	0,00	1 328 951,04	0,00	1 328 951,04
731	Fiscalité locale	976 218,00	0,00	990 988,00	0,00	990 988,00
74	Dotations et participations (3)	667 457,16	0,00	668 153,00	0,00	668 153,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 328,00	0,00	91 600,00	0,00	91 600,00
Total des recettes de gestion courante		3 174 354,20	0,00	3 256 532,04	0,00	3 256 532,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	192,19	0,00	28 609,00	0,00	28 609,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 174 546,39	0,00	3 285 141,04	0,00	3 285 141,04

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		9 633,00	0,00	9 633,00

TOTAL	3 174 546,39	0,00	3 294 774,04	0,00	3 294 774,04
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 894 774,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	317 005,96
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 346,85	0,00	17 346,85
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	276 297,35	0,00	276 297,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	28 300,00	0,00	28 300,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	757 662,00	0,00	757 662,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 990 000,00	17 312,18	3 007 312,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		9 633,00	9 633,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 069 606,20	26 945,18	4 096 551,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 096 551,38
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 625 219,00		1 625 219,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 601 000,00		1 601 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	295 740,16	0,00	295 740,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	38 160,93	0,00	38 160,93
67	Charges spécifiques (9)	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 014,99	9 633,00	11 647,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		317 005,96	317 005,96
Dépenses de fonctionnement – Total		3 568 135,08	326 638,96	3 894 774,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 894 774,04
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	88 212,00	0,00	88 212,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	279 494,74	0,00	279 494,74
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	5 157,00	5 157,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	12 155,18	12 155,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 633,00	9 633,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		317 005,96	317 005,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 800,00		3 800,00
Recettes d'investissement – Total		371 506,74	343 951,14	715 457,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 096 551,38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	146 840,00		146 840,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 328 951,04		1 328 951,04
731	Fiscalité locale	990 988,00		990 988,00
74	Dotations et participations (8)	668 153,00		668 153,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	91 600,00	0,00	91 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	28 609,00	9 633,00	38 242,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 285 141,04	9 633,00	3 294 774,04

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 894 774,04

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 466 217,39	2 859 400,74	0,00	1 237 150,64	0,00	0,00	1 237 150,64	4 096 551,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	28 300,00	0,00	0,00	28 300,00	28 300,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	144 496,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 101 346,38	177 899,87	0,00	579 762,13	0,00	0,00	579 762,13	757 662,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 910 916,90	2 681 500,87	0,00	308 499,13	0,00	0,00	308 499,13	2 990 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 186 759,83	2 859 400,74	0,00	916 561,26	0,00	0,00	916 561,26	3 775 962,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		17 346,85	0,00		17 346,85	17 346,85
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 673,56	0,00		276 297,35	0,00		276 297,35	276 297,35
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		270 673,56	0,00	0,00	293 644,20	0,00	0,00	293 644,20	293 644,20
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 457 433,39	2 859 400,74	0,00	1 210 205,46	0,00	0,00	1 210 205,46	4 069 606,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (7)	8 784,00			17 312,18	0,00		17 312,18	17 312,18
Total des dépenses d'ordre		8 784,00			26 945,18	0,00		26 945,18	26 945,18

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

4 096 551,38

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		734 894,44	0,00	715 457,88	0,00	715 457,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 928,97	0,00	88 212,00	0,00	88 212,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
Total des recettes financières		113 928,97	0,00	92 012,00	0,00	92 012,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		321 445,72	0,00	371 506,74	0,00	371 506,74
021	Virement de la section de fonctionnement	404 664,72		317 005,96	0,00	317 005,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (6)	8 784,00		17 312,18	0,00	17 312,18
Total des recettes d'ordre		413 448,72		343 951,14	0,00	343 951,14

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

2 842 522,24

Affectation au compte 1068 (8)

538 571,26

Total des recettes d'investissement cumulées

4 096 551,38

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 466 217,39	2 859 400,74	0,00	1 237 150,64	0,00	0,00	1 237 150,64	4 096 551,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	28 300,00	0,00	0,00	28 300,00	28 300,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00		15 300,00	0,00	0,00	15 300,00	15 300,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	144 496,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	144 496,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 101 346,38	177 899,87	0,00	579 762,13	0,00	0,00	579 762,13	757 662,00
2111	Terrains nus	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	382 988,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2115	Terrains bâtis	3 000,00	0,00		127 000,00	0,00	0,00	127 000,00	127 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	246 442,01	33 313,18		29 286,82	0,00	0,00	29 286,82	62 600,00
2138	Autres constructions	40 700,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2151	Réseaux de voirie	50 000,00	50 870,00		87 930,00	0,00	0,00	87 930,00	138 800,00
2152	Installations de voirie	144 392,00	41 597,88		103 402,12	0,00	0,00	103 402,12	145 000,00
21538	Autres réseaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	5 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2157	Matériel et outillage technique	10 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00	0,00		10 750,00	0,00	0,00	10 750,00	10 750,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		63 300,00	0,00	0,00	63 300,00	63 300,00
2183	Matériel informatique	80 292,62	0,00		19 350,00	0,00	0,00	19 350,00	19 350,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	24 369,06	52 118,81		60 417,19	0,00	0,00	60 417,19	112 536,00
2188	Autres immobilisations corporelles	89 162,69	0,00		44 326,00	0,00	0,00	44 326,00	44 326,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 910 916,90	2 681 500,87	0,00	308 499,13	0,00	0,00	308 499,13	2 990 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 810 916,90	2 681 500,87		218 499,13	0,00	0,00	218 499,13	2 900 000,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le information
 ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE
 TOTAL (RAR N-1 Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		III = I + II
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 186 759,83	2 859 400,74	0,00	916 561,26	0,00	0,00	916 561,26	3 775 962,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		17 346,85	0,00		17 346,85	17 346,85
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		17 346,85	0,00		17 346,85	17 346,85
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	270 673,56	0,00		276 297,35	0,00		276 297,35	276 297,35
1641	Emprunts en euros	270 253,56	0,00		275 327,35	0,00		275 327,35	275 327,35
165	Dépôts et cautionnements reçus	420,00	0,00		970,00	0,00		970,00	970,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		270 673,56	0,00	0,00	293 644,20	0,00	0,00	293 644,20	293 644,20
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 457 433,39	2 859 400,74	0,00	1 210 205,46	0,00	0,00	1 210 205,46	4 069 606,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 784,00			17 312,18	0,00		17 312,18	17 312,18
231	Immobilisations corporelles en cours	8 784,00			17 312,18	0,00		17 312,18	17 312,18
Total des dépenses d'ordre		8 784,00			26 945,18	0,00		26 945,18	26 945,18

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

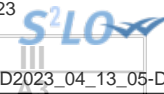
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		734 894,44	0,00	715 457,88	0,00	715 457,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	188 726,75	0,00	117 252,00	0,00	117 252,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	81 899,00	0,00	81 899,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	80 343,74	0,00	80 343,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		207 516,75	0,00	279 494,74	0,00	279 494,74
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 928,97	0,00	88 212,00	0,00	88 212,00
10222	FCTVA	96 928,97	0,00	78 212,00	0,00	78 212,00
10226	Taxe d'aménagement	17 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
Total des recettes financières		113 928,97	0,00	92 012,00	0,00	92 012,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		321 445,72	0,00	371 506,74	0,00	371 506,74
021	Virement de la section de fonctionnement	404 664,72		317 005,96	0,00	317 005,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 784,00		17 312,18	0,00	17 312,18
203	Frais d'études, recherche, développement	8 784,00		5 157,00	0,00	5 157,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		12 155,18	0,00	12 155,18
Total des recettes d'ordre		413 448,72		343 951,14	0,00	343 951,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 674 546,39	0,00	0,00	3 894 774,04	0,00	0,00	3 894 774,04	3 894 774,04
011	Charges à caractère général (3)	1 416 050,00	0,00	0,00	1 625 219,00	0,00	0,00	1 625 219,00	1 625 219,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 486 480,00	0,00		1 601 000,00	0,00		1 601 000,00	1 601 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	322 116,95	0,00	0,00	295 740,16	0,00	0,00	295 740,16	295 740,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 224 646,95	0,00	0,00	3 521 959,16	0,00	0,00	3 521 959,16	3 521 959,16
66	Charges financières	43 234,72	0,00		38 160,93	0,00		38 160,93	38 160,93
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			2 014,99	0,00		2 014,99	2 014,99
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		45 234,72	0,00	0,00	46 175,92	0,00		46 175,92	46 175,92
Total des dépenses réelles		3 269 881,67	0,00	0,00	3 568 135,08	0,00	0,00	3 568 135,08	3 568 135,08
023	Virement à la section d'investissement	404 664,72			317 005,96	0,00		317 005,96	317 005,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		404 664,72			326 638,96	0,00		326 638,96	326 638,96

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 894 774,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 174 546,39	0,00	3 294 774,04	0,00	3 294 774,04
013	Atténuations de charges (2)	23 100,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 300,00	0,00	146 840,00	0,00	146 840,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 268 951,04	0,00	1 328 951,04	0,00	1 328 951,04
731	Fiscalité locale	976 218,00	0,00	990 988,00	0,00	990 988,00
74	Dotations et participations (2)	667 457,16	0,00	668 153,00	0,00	668 153,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	98 328,00	0,00	91 600,00	0,00	91 600,00
Total des recettes de gestion des services		3 174 354,20	0,00	3 256 532,04	0,00	3 256 532,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	192,19	0,00	28 609,00	0,00	28 609,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		192,19	0,00	28 609,00	0,00	28 609,00
Total des recettes réelles		3 174 546,39	0,00	3 285 141,04	0,00	3 285 141,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		9 633,00	0,00	9 633,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**600 000,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****3 894 774,04**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 674 546,39	0,00	0,00	3 894 774,04	0,00	0,00	3 894 774,04	3 894 774,04
011	Charges à caractère général (4)	1 416 050,00	0,00	0,00	1 625 219,00	0,00	0,00	1 625 219,00	1 625 219,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	140 500,00	0,00		153 370,00	0,00	0,00	153 370,00	153 370,00
60611	Eau et assainissement	24 500,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60621	Combustibles	152 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	13 400,00	0,00		13 850,00	0,00	0,00	13 850,00	13 850,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	0,00		2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	0,00		22 300,00	0,00	0,00	22 300,00	22 300,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	49 500,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
611	Contrats de prestations de services	100 000,00	0,00		100 700,00	0,00	0,00	100 700,00	100 700,00
613	Locations	14 000,00	0,00		14 800,00	0,00	0,00	14 800,00	14 800,00
61521	Entretien terrains	31 000,00	0,00		29 000,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	66 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	140 000,00	0,00		188 700,00	0,00	0,00	188 700,00	188 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 000,00	0,00		28 500,00	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00
6156	Maintenance	148 000,00	0,00		138 000,00	0,00	0,00	138 000,00	138 000,00
6161	Multirisques	17 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
618	Divers	12 000,00	0,00		17 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le Pour
ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	20 500,00	0,00		14 400,00	0,00	0,00	14 400,00	14 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	123 500,00	0,00		135 230,00	0,00	0,00	135 230,00	135 230,00
624	Transports biens, transports collectifs	21 200,00	0,00		31 859,00	0,00	0,00	31 859,00	31 859,00
625	Déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	23 500,00	0,00		25 510,00	0,00	0,00	25 510,00	25 510,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00		7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6288	Autres services extérieurs	11 500,00	0,00		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	30 490,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	60,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 486 480,00	0,00		1 601 000,00	0,00		1 601 000,00	1 601 000,00
6218	Autre personnel extérieur	44 300,00	0,00		52 900,00	0,00		52 900,00	52 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	16 480,00	0,00		18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00
6411	Personnel titulaire	878 434,00	0,00		928 000,00	0,00		928 000,00	928 000,00
6413	Personnel non titulaire	85 500,00	0,00		117 000,00	0,00		117 000,00	117 000,00
6415	Congés payés	3 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	11 250,00	0,00		3 700,00	0,00		3 700,00	3 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		5 600,00	0,00		5 600,00	5 600,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	401 850,00	0,00		432 000,00	0,00		432 000,00	432 000,00
6470	Autres charges sociales	45 566,00	0,00		43 800,00	0,00		43 800,00	43 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	322 116,95	0,00	0,00	295 740,16	0,00	0,00	295 740,16	295 740,16
65131	Bourses	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65134	Aides	3 700,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 400,00	0,00		3 400,00	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 400,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65315	Formation	16 000,00	0,00		16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le Pour



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65316	Frais de représentation du maire	2 400,00	0,00		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	85,03	0,00		18,30	0,00	0,00	18,30	18,30
6553	Service d'incendie	130 641,94	0,00		139 367,19	0,00	0,00	139 367,19	139 367,19
65568	Autres contributions	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 679,98	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	100,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	54 900,00	0,00		26 350,00	0,00	0,00	26 350,00	26 350,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	700,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65818	Autres	14 500,00	0,00		12 994,67	0,00	0,00	12 994,67	12 994,67
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00		10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 224 646,95	0,00	0,00	3 521 959,16	0,00	0,00	3 521 959,16	3 521 959,16
66	Charges financières	43 234,72	0,00		38 160,93	0,00		38 160,93	38 160,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 234,72	0,00		38 160,93	0,00		38 160,93	38 160,93
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			2 014,99	0,00		2 014,99	2 014,99
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			2 014,99	0,00		2 014,99	2 014,99
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		45 234,72	0,00	0,00	46 175,92	0,00		46 175,92	46 175,92
Total des dépenses réelles		3 269 881,67	0,00	0,00	3 568 135,08	0,00	0,00	3 568 135,08	3 568 135,08
023	Virement à la section d'investissement	404 664,72			317 005,96	0,00		317 005,96	317 005,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			9 633,00	0,00		9 633,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le Pour



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre		404 664,72			326 638,96	0,00		326 638,96	326 638,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 174 546,39	0,00	3 294 774,04	0,00	3 294 774,04
013	Atténuations de charges (3)	23 100,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	29 800,00	0,00	29 800,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 300,00	0,00	146 840,00	0,00	146 840,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	11 300,00	0,00	1 640,00	0,00	1 640,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	667,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	105 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	16 300,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	133,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 268 951,04	0,00	1 328 951,04	0,00	1 328 951,04
73211	Attribution de compensation	901 819,04	0,00	901 819,04	0,00	901 819,04
73221	FNGIR	367 132,00	0,00	367 132,00	0,00	367 132,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
731	Fiscalité locale	976 218,00	0,00	990 988,00	0,00	990 988,00
73111	Impôts directs locaux	848 877,00	0,00	903 160,00	0,00	903 160,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	13 328,00	0,00	13 328,00	0,00	13 328,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	50 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
7318	Autres	1 013,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	667 457,16	0,00	668 153,00	0,00	668 153,00
741121	DSR des communes	168 078,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
744	FCTVA	8 233,94	0,00	9 799,00	0,00	9 799,00
74718	Autres participations Etat	34 725,22	0,00	35 900,00	0,00	35 900,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	20 500,00	0,00	20 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Publié le 14/04/2023 II	Total III = I + II
748312	D.C.R.T.P.	190 264,00	0,00	190 264,00	0,00	190 264,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	243 018,00	0,00	261 690,00	0,00	261 690,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	23 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	98 328,00	0,00	91 600,00	0,00	91 600,00
752	Revenus des immeubles	79 212,00	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00
755	Dédits et pénalités	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 000,00	0,00	2 100,00	0,00	2 100,00
7588	Autres produits divers gestion courante	17 116,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 174 354,20	0,00	3 256 532,04	0,00	3 256 532,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	192,19	0,00	28 609,00	0,00	28 609,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	192,19	0,00	28 609,00	0,00	28 609,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 174 546,39	0,00	3 285 141,04	0,00	3 285 141,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		9 633,00	0,00	9 633,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		9 633,00	0,00	9 633,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

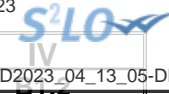
Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 500 000,00									
10000755822	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	26/03/2018	05/10/2018	05/10/2019	1 000 000,00	F		1,730	1,730		A	X Echéance constante		A-1
10001918522	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	07/06/2021	15/07/2021	15/10/2021	2 500 000,00	F		0,770	0,774		T	X Echéance constante	O	A-1
MIN212238EUR	Etablissement CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/08/2003	31/07/2004	01/08/2005	1 000 000,00	F		4,560	4,562		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 270,00									
1	BODARD Bruno	20/04/2009	20/04/2009		50,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
10	DESHAYES DE BONNEVAL Mireille	04/09/2018	04/09/2018		220,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
11	BONTE Rémy	24/02/2021	24/02/2021		500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3	PICCADILLY BABY	19/10/2011	19/10/2011		1 100,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
6	BROWN Geoffrey	23/05/2016	23/05/2016		400,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023



Publié le

ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 502 270,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 273 558,11					275 327,35	38 160,93	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 273 558,11					275 327,35	38 160,93	0,00	0,00
10000755822		0,00	A-1	826 461,65	15,75	F		1,730	45 277,06	14 297,79	0,00	0,00
10001918522		0,00	A-1	2 302 507,26	13,50	F		0,774	159 367,21	17 269,87	0,00	0,00
MIN212238EUR		0,00	A-1	144 589,20	1,58	F		4,562	70 683,08	6 593,27	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 270,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1		0,00	A-1	50,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10		0,00	A-1	220,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
11		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3		0,00	A-1	1 100,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	400,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt							Annuité
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)					
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		3 275 828,11					275 327,35	38 160,93	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 275 828,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204182 Subv.départements - Travaux de voirie RD917	15	29/09/2022

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 993 793,00	5 909 938,51										68 756,41	81 977,67	
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	555 236,00	546 847,09	48,25	A	C	1,600	C	1,100	F-6		8 749,55	5 818,65		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	758 070,00	740 204,24	38,25	A	C	0,800	C	0,300	F-6		5 921,63	14 318,74		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	191 359,00	187 805,96	48,25	A	C	0,800	C	0,300	F-6		1 502,45	2 645,24		
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	C	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	120 000,00	120 000,00	48,83	A	C	1,080	C	1,080	F-6		219,16	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	2 697 335,00	2 643 288,22	38,25	A	C		1,600	C		1,510	F-6		42 292,61	41 838,90
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	411 812,00	411 812,00	38,83	A	C		3,030	C		1,530	F-6		1 063,53	7 540,46
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	241 336,00	241 336,00	48,83	A	C		3,030	C		1,530	F-6		623,26	3 248,73
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	X Echéance progressive	Construction 8 logements PLS quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	358 645,00	358 645,00	38,83	A	C		3,030	C		1,530	F-6		926,22	6 566,95
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2022	C	Construction 44 logements PLUS PLAI quartier "Le Faubourg"	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	660 000,00	660 000,00	48,25	A	C		1,600	C		1,130	F-6		7 458,00	0,00
TOTAL GENERAL					5 993 793,00	5 909 938,51											68 756,41	81 977,67

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

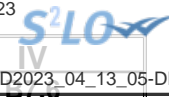
Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 285 141,04
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
Eclairage public et feux tricolores	2011	CITELUM	Exploitation / Gestion / Maintenance	240	05/06/2031		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2011	CITELUM	Exploitation / Gestion / Maintenance	240	05/06/2031		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint Administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emploi fonctionnel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	1,00	24,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint Technique	C	15,00	1,00	16,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent Environnements Espèces Verts	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023
 ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'Animation	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur des APS Qualifié	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		43,00	1,00	44,00	30,00	0,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Apprenti		OTR		0,00	A A	A Apprenti
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ANIM	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	TECH	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ANIM	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Article 332-23 - 1er alinéa	C	ADM	382	0,00	A 332-23-1°	CDD
Contrat aidé		OTR		0,00	A A	CDD Contrat aidé
Service civique		OTR		0,00	A A	A Service civique
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE-CAREMBAULT	01/01/2014	TFA	0,00
Autres organismes de regroupement			
SIDEN-SIAN		FAD	15 015,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	01/01/1978		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		292 674,20	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		275 327,35	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	275 327,35	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 346,85	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	17 346,85	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	292 674,20	2 859 400,74	0,00	3 152 074,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		418 650,96	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		88 212,00	0,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	78 212,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		330 438,96	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	9 633,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 800,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	317 005,96	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	418 650,96	0,00	2 842 522,24	538 571,26	3 799 744,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 152 074,94
Ressources propres disponibles	IV 3 799 744,46
Solde	V = IV – II (8) 647 669,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE DE PONT A MARCQ - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2023

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

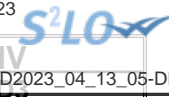
Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 059-215904665-20230414-D2023_04_13_05-DE



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 153 000,00	6,88	37,04	0,00	1 167 871,00	6,88
TFPNB	12 600,00	-13,70	50,82	0,00	6 403,00	-13,71
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	38 735,00	6,11	14,84	0,00	5 748,00	6,11
TOTAL	3 204 335,00	8,09			1 180 022,00	7,26

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2023

Présenté par Le Maire, Sylvain CLEMENT (1),

A Pont-à-Marcq, le 13/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Pont-à-Marcq, le 13/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BERNABLE Frédéric, Conseiller municipal	
BLONDEL Fabrice, Conseiller municipal	
CARDON Guillaume, Conseiller municipal	
CLAISSE Fernand, 1er Adjoint	
CLEMENT Sylvain, Maire	
DANION Marie-Gaëtane, 2ème Adjointe	
DARRAS Laurent, Conseiller municipal	
DATH Laurence, Conseillère municipale	
DEFRENNES Pascale, Conseillère municipale	
DEMAIN Audrey, Conseillère municipale	
DENISE Franck, Conseiller municipal	
DUGRAIN Sophie, Conseillère municipale	
DYRDA-LOYEZ Anne-Marie, 6ème Adjointe	
FLAMENT Séverine, Conseillère municipale	
FRANCKE Olivier, 5ème Adjoint	
LANGLANT Margaux, Conseillère municipale	
LAURENT Eric, Conseiller municipal	
MATTON Philippe, Conseiller municipal	
MEIRE Albertine, 4ème Adjointe	
PERILLIAT Jean-Marie, 3ème Adjoint	

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

RENSKI Laëtitia, Conseillère municipale	
THULLIER Sylvain, Conseiller municipal	
TYRAN Lucile, Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par Le Maire, Sylvain CLEMENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023, et de la publication le 14/04/2023

A Pont-à-Marcq, le 14/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.